



TABLEAU DE BORD

sur la certification et les parcours
VAE en Nouvelle-Aquitaine

2019

Cahiers de
l'observatoire



RÉGION
Nouvelle-
Aquitaine



L'observation des parcours VAE

La mission générale de l'observatoire des parcours VAE, confiée à Cap Métiers Nouvelle-Aquitaine, est d'identifier les parcours des individus engagés dans une démarche de VAE au niveau régional, depuis la phase de conseil dans un Point Régional, jusqu'à la décision du jury de validation.

Ce deuxième document rassemble les **données néo-aquitaines disponibles relatives à la certification par la VAE en 2017** (du 1^{er} janvier au 31 décembre 2017) et les **données disponibles d'analyse sur les parcours** (2014-2017).

Les données sur l'accompagnement financé seront présentées ultérieurement.

Pour l'analyse des parcours, les chiffres sont issus d'une fusion entre les bases de données régionales RésoVAE (outil de saisie des PRC) et RésoValideur. Pour ce dernier, des indicateurs statistiques communs (du dépôt de recevabilité au jury) ont été identifiés, en fonction des informations disponibles au sein des organismes certificateurs et de leur pertinence. Les données sont mises à disposition de Cap Métiers via cet applicatif installé chez les certificateurs partenaires.

La méthodologie mise en place par l'observatoire permet de suivre le parcours des candidats à la VAE dans le temps, sans se limiter à des indications annuelles qui ne reflètent que partiellement la réalité des bénéficiaires. L'ensemble des précautions méthodologiques sont disponibles à la fin du document.

Tous les indicateurs ont été croisés et étudiés et les résultats significatifs sont présentés dans ce tableau de bord (cf. précautions méthodologiques à la fin du document).

Au total, l'ensemble des données communiquées nous permettent de comptabiliser près de **6 000 candidats ayant déposé un dossier de recevabilité en 2017 en Nouvelle Aquitaine** et plus de **3 300 candidats passés en jury** sur cette même année.

Par ailleurs, les données 2014-2017 nous ont permis d'étudier **le parcours, de l'entretien conseil au jury, de plus de 22 850 candidats VAE** en Nouvelle-Aquitaine.

Les étapes d'un parcours VAE

DÉPÔT DU DOSSIER DE RECEVABILITÉ (livret 1)

C'est la demande de VAE auprès du Certificateur (diplôme choisi, parcours professionnel, de formation et ensemble de pièces justificatives).

ÉLABORATION DU DÉPÔT DE VALIDATION (livret 2)

Le dossier de validation, ou livret 2, retrace les principales activités des candidats (contexte de travail, activités et tâches réalisées, niveau de responsabilité, outils utilisés, etc.)

DÉCISION DU JURY

La validation peut être totale ou partielle ou nulle et peut être complétée par un parcours complémentaire en formation ou l'élaboration d'un nouveau Livret 2.

1

INFORMATION CONSEIL (choix de la certification)

Information et conseil sur le choix de la certification : démarche facultative auprès du PRC, parfois obligatoire auprès des services des Ministères valideurs (par exemple pour l'Education Nationale). Au-delà du conseil préalable, les PRC peuvent aujourd'hui être amenés à suivre des candidats durant les différentes étapes du parcours VAE.

2

RECEVABILITÉ DE LA DEMANDE

Si le dossier est jugé recevable par le Certificateur, la démarche se poursuit, mais cela ne signifie pas que la démarche est validée. C'est à partir des livret 2, de l'entretien et parfois d'une mise en situation que le jury prendra sa décision quant à la validation de la certification visée.

3

4

ÉVALUATION ET PASSAGE EN JURY

Entretien oral sur le dossier et une mise en situation selon le certificateur.

5

6

A noter : L'expérience de 3 ans n'est plus nécessaire pour s'engager dans la VAE, il faut désormais justifier d'au moins 1 an d'expérience en rapport direct avec la certification visée.

7

SUIVI DU PARCOURS

Les suivis se font à 3 et 18 mois pour les personnes accueillies dans un PRC

La certification par la VAE en 2017 en Nouvelle-Aquitaine

- p. 6-15** ► Prés de 6 000 personnes ont déposé un dossier de recevabilité (livret 1) en 2017 auprès des certificateurs Néo-Aquitains.
- p. 16-19** ► Plus de 3 300 candidats présentés en jury en 2017 en Nouvelle-Aquitaine.
- p. 20** ► Le délai moyen entre la recevabilité positive et le passage en jury.
- p. 21-22** ► Les résultats de jurys : 55 % de validations totales en 2017 en Nouvelle-Aquitaine
- p. 23-24** ► Les certifications les plus délivrées en 2017 par la VAE en Nouvelle-Aquitaine.
- p. 25** ► Zoom sur les candidats qui n'accèdent pas (ou pas encore) au jury après recevabilité.

Analyse des parcours VAE des candidats Néo-Aquitains de l'entretien conseil au jury – données 2014-2017

- p. 28** ► Des délais d'accès à la VAE qui se sont fortement réduits depuis 2016.
- p. 29-31** ► Les parcours VAE des candidats néo-Aquitains de l'entretien conseil au jury.
- p. 32** ► Conclusions et hypothèses.
- p. 33** ► Précautions méthodologiques

Les candidats ayant déposé un dossier de recevabilité en 2017 en Nouvelle-Aquitaine



Certificateurs	Nb. de personnes ayant déposé un dossier de recevabilité en 2017	% dossiers déclarés recevables
Ministère de l'Education Nationale (Académies de Bordeaux, Poitiers et Limoges)	1 950	99 %
DRDJSCS Nouvelle-Aquitaine		
Santé - Social	1 680	69 %
Sport - Animation	265	89 %
DIRECCTE Nouvelle-Aquitaine	1 430	95 %
Université de Poitiers	170	84 %
Université de Limoges	155	62 %
Université de Bordeaux	130	91 %
Chambres de Commerce et d'industrie		
Ecoles CCI de Nouvelle-Aquitaine (données partielles)	60	92 %
KEDGE Business School	30	NC
Université Bordeaux Montaigne	40	86 %
Université de Pau et des Pays de l'Adour	30	80 %
Université de La Rochelle	30	30 %
Ipéria Nouvelle-Aquitaine	25	NC
Ecoles de l'enseignement supérieur de la Culture	0 *	NC
CESMD, Centre d'Etudes Supérieures Musique et Danse - Pôle Aliénor	90 **	97 %

* Les écoles de l'enseignement supérieur Culture situées en région Nouvelle-Aquitaine n'ont pas instruit de VAE au titre de l'année 2017, mais 11 personnes domiciliées en Nouvelle-Aquitaine ont présenté l'épreuve (jury, dans des écoles d'autres régions).

** Données du Pôle qui enregistrent l'ensemble des VAE nationales.

Les données ci-dessus concernent les personnes ayant déposé un (ou plusieurs) dossier de recevabilité chez un certificateur néo-aquitain, que ces dossiers aient été traités ou non en 2017 par le Certificateur (hors DRAAF, DIRM, DREAL, Défense, Chambres des Métiers et d'Agriculture, CNAM). Les MFR n'ont pas instruit de VAE en 2017.

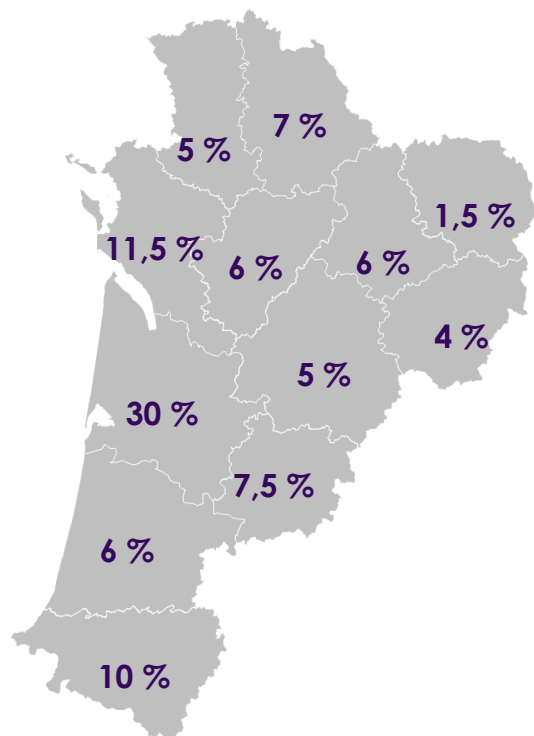
De plus, un candidat peut déposer plusieurs dossiers, mais l'observatoire travaille sur les parcours des individus, qu'ils aient déposé un ou plusieurs dossiers. Il s'agit donc d'un **nombre de candidats et non de dossiers**.

Pour les dossiers déposés fin 2017, certaines recevabilités peuvent

être en cours d'examen.

Certaines données sont partielles (ou concernent un nombre de dossiers) lorsque le certificateur a transmis directement des données globales hors RésoValideur (cf. *précautions méthodologiques à la fin du document*). Les données sont arrondies.

A noter, **entre 2016 et 2017 le nombre de candidats à la VAE est en légère hausse**. Même s'il a progressé chez certains certificateurs (Education Nationale, DRJSCS santé-social, Direccte, Universités de Limoges et de La Rochelle), il a baissé dans d'autres organismes.



74 %



Moyenne d'âge
40 ans



48 %

de personnes de
niveaux V et infra



67,5 %

des candidats sont
salariés

Les données ci-dessus portent sur les candidats ayant déposé un dossier de recevabilité en 2017 auprès des certificateurs ayant remonté des données individuelles. Les données globales sont non mutualisables. D'autres données (comme le niveau ou le statut), sont complétées partiellement.

Certificateurs	Part de femmes	Moyenne d'âge	% Demandeurs d'emplois	Principaux niveaux détenus par les candidats
Ministère de l'Education Nationale (Académies de Bordeaux, Poitiers et Limoges)	67 %	38,5	NC	40% niv. IV et 38% niv. V
DRDJSCS Nouvelle-Aquitaine				
Santé - Social	93 %	39	NC	NC
Sport - Animation	53 %	39,5	NC	NC
DIRECCTE Nouvelle-Aquitaine	67 %	43	55 %	NC
Université de Poitiers	43 %	38	18 %	Niv. III
Université de Limoges	55 %	NC	4,6 %	Niv. IV
Université de Bordeaux	48 %	39,5	12,8 %	Niv. II
Chambres de Commerce et d'industrie				
Ecoles CCI de Nouvelle-Aquitaine (données partielles)	62 %	37,5	45 %	Niv. IV
KEDGE Business School	NC	40,5	NC	NC
Université Bordeaux Montaigne	70 %	38,5	38 %	59 % Niveau III et IV
Université de Pau et des Pays de l'Adour	53 %	41	10 %	40 % niv. III
Université de La Rochelle	40 %	50% entre 30 et 39 ans	NC	NC
Ipéria Nouvelle-Aquitaine	NC	NC	NC	NC
Ecoles de l'enseignement supérieur de la Culture	NC	NC	NC	NC
CESMD - Pôle Aliénor	40 %	NC	NC	NC

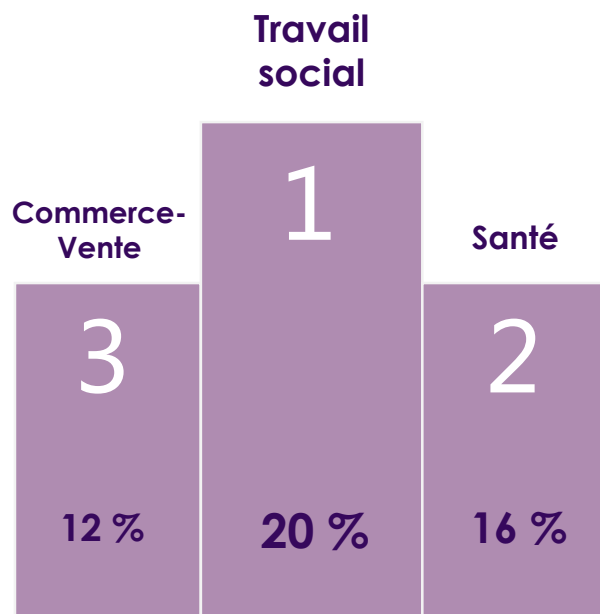
NC : Non communiqué ou données trop partielles

- ▶ Comme au niveau national, le **recours à la VAE est très majoritairement féminin**, puisque **74 %** des dossiers sont déposés par des femmes (73 % au niveau national *). En 2016, en Nouvelle-Aquitaine, la part des femmes était de 76%.
Ces dernières se positionnent en très grande majorité sur les certifications du Ministère des Affaires sociales et de santé conduisant notamment à des métiers très féminisés (aide-soignant, auxiliaire de vie sociale, etc.).
Les hommes sont néanmoins majoritaires parmi les candidatures déposées auprès des Universités de Bordeaux, La Rochelle et Poitiers et le CESMD.
- ▶ La **moyenne d'âge** des candidats déposant un dossier de VAE en Nouvelle-Aquitaine est de **39,9 ans**. Elle était de 40,4 en 2016. Au niveau national, 38 % des candidats présentés à la VAE avaient entre 40 et 49 ans.
Les candidats ciblant des certifications du Ministère de l'Éducation Nationale et des Universités de Poitiers et de Bordeaux Montaigne sont légèrement plus jeunes. Les moyennes d'âge les plus élevées concernent les candidats de la Direccte et de l'Université de Pau et des Pays de l'Adour.
- ▶ En 2017, 67,5 % des candidats à la VAE néo-aquitains sont **salariés**. Ils étaient 70% en 2016. La **part des demandeurs d'emploi progresse donc légèrement**.
Les demandeurs d'emploi sont cependant **surreprésentés parmi les candidats ayant déposé un dossier à la Direccte** (55 %).
- ▶ Les candidats néo-aquitains ayant déposé un dossier de recevabilité sont pour près de la moitié **de niveau V et infra** (48 % en Nouvelle-Aquitaine, contre 40 % au niveau national). On observe cependant et logiquement une majorité de **personnes de niveau III pour les candidats déposant un dossier dans les organismes du supérieur**.
- ▶ Enfin, on peut noter que le **profil des candidats reçus par un PRC en 2017 se distingue de celui des personnes ayant déposé un livret 1** par :
 - Le **statut**, les bénéficiaires d'un entretien conseil sont majoritairement demandeurs d'emploi (48 %), les candidats déposant un dossier de recevabilité majoritairement salarié (67,5 %).
 - Le **genre**, puisque 68 % des bénéficiaires PRC sont des femmes en 2017, contre 74 % des candidats déposant un livret 1.
 - Les **niveaux de qualification**, puisque 43 % des bénéficiaires d'un entretien conseil sont de niveau V et infra, contre 48 % des candidats déposant un livret 1.
La moyenne d'âge est la même (40 ans) et la répartition des candidats reçus par départements sensiblement identique sauf pour la Haute-Vienne (1,4% des bénéficiaires PRC, contre 6% des candidats déposant un L1).

* Les données de comparaison nationales sont issues de la dernière étude de la DARES, « La validation des acquis de l'expérience en 2015 dans les ministères certificateurs », juin 2017.



Les 3 spécialités de formation les plus demandées



Les **diplômes de l'Education nationale**



et de la **DRDJSCS volet sanitaire et social**

sont les plus ciblés en Nouvelle-Aquitaine



Suivent les **Titres du ministère de l'Emploi.**



Niveau le plus visé par les candidats ayant déposé un livret de recevabilité



Les 5 certifications les plus demandées en 2017 en Nouvelle-Aquitaine (livrets 1)



Les 5 certifications **visées en 2017 par les bénéficiaires PRC** lors de leur entretien conseil en Nouvelle-Aquitaine

► **Diplôme d'Etat Accompagnant éducatif et social :**

544 personnes ayant déposées en 2017 :

- Option Accompagnement de la vie à domicile (**340** personnes, 82 % recevables),
- Option Accompagnement de la vie en structure collective (**152**, 65 % recevables),
- Option Accompagnement à l'éducation inclusive et à la vie ordinaire (**52**, 58 % recevables).

► **Diplôme d'Etat Aide-Soignant : 494 personnes**, 72 % recevables.

► **Diplôme d'Etat Educateur spécialisé : 237 personnes**, 99 % recevables.

► **Titre Professionnel Assistant de vie aux familles : 216**, 93 % recevables.

► **CAP Petite enfance : 209**, 100 % recevables.

► DE Aide-soignant

► CAP Petite enfance

► DE Accompagnement éducatif et social

► BTS Management des unités commerciales

► DE Auxiliaire de puériculture

Certificateurs	Certifications les plus demandées en 2017 (quelque soit la décision de recevabilité)
Ministère de l'Education Nationale (Académies de Bordeaux, Poitiers et Limoges)	DE Educateur spécialisé (237), CAP Petite enfance (209)
DRDJSCS Nouvelle-Aquitaine	
Santé - Social	DE Accompagnant éducatif et social (544), DE Aide Soignant (494), DE Auxiliaire de puériculture (185)
Sport - Animation	BPJEPS animateur (98)
DIRECCTE Nouvelle-Aquitaine	TP Assistant de vie aux familles (216)
Université de Poitiers	Licence Pro. Protection Civile et Sécurité des Populations (13)
Université de Limoges	Licences professionnelles
Université de Bordeaux	Licence professionnelle intervention sociale : accompagnement social
Chambres de Commerce et d'industrie	
Ecoles CCI de Nouvelle-Aquitaine	Responsable de Développement Commercial (10), Responsable de la Distribution (8)
KEDGE Business School	Titre Manager de l'Achat International (9)
Université Bordeaux Montaigne	DUT Animation social et socioculturelle (4)
Université de Pau et des Pays de l'Adour	Licences pro. Intervention Sociale Parcours Formation des adultes (4)
Université de La Rochelle	Licences pro. Sciences, Technologies, Santé (5)
Ipéria Nouvelle-Aquitaine	Certification Assistant de vie dépendance (5)
CESMD - Pôle Aliénor	Diplôme d'Etat de professeur de musique (seul diplôme préparé)

90 %

Taux de recevabilité moyen des candidats ayant déposé un livret 1 en Nouvelle-Aquitaine en 2017

La recevabilité diffère en fonction :



GENRE

Plus favorable pour les hommes (95 %, contre 89 % pour les femmes).
Lié en grande partie au taux de recevabilité plus faible sur les certifications de la santé, majoritairement visées par des femmes.



AGE

85 % des candidats de - de 27 ans sont recevables, contre 89 % des 40-44 ans.
La VAE s'adresse à des personnes en mesure de prouver leur expérience professionnelle, en correspondance avec le contenu du référentiel de la certification. On peut supposer que les personnes plus âgées disposent d'une expérience plus complète.



Certifications visées

Plus élevé pour les candidats visant une certification en dehors du champ sanitaire et social.
Le niveau des candidats et le poids des DE Accompagnant éducatif et social et Aide-soignant et leurs plus faibles taux de recevabilité pourraient expliquer ce constat.
Ces candidats sont majoritairement des professionnels ayant une expérience d'aide à domicile ou en EHPAD. Ces personnes n'ont donc pas l'occasion de développer une expérience en soin, nécessaire pour être recevable sur la certification aide-soignant.

► Même si les éléments sont partiellement complétés, on observe que le taux de recevabilité est globalement équivalent et ce quel que soit le niveau du candidat.

► On note une **hausse du taux de recevabilité entre 2016 et 2017** en Nouvelle-Aquitaine (88 % à 90 %).



Durée moyenne de l'étape de recevabilité

38 jours

La recevabilité rend officielle la demande de VAE auprès de l'organisme certificateur. Un dossier de recevabilité est demandé pour vérifier le respect des conditions d'éligibilité définies par la loi. A la suite de l'examen du dossier, l'organisme certificateur se prononce pour un avis de recevabilité ou de non-recevabilité. Si le dossier est recevable, une notification est envoyée au candidat dans un délai maximum de 8 semaines.

En Nouvelle Aquitaine, en 2016, le délai moyen était de 29 jours.

Les délais et les taux de recevabilité diffèrent d'un certificateur à un autre, en partie en raison de procédures différentes de mise en œuvre, mais principalement pour des motifs complexes en lien avec la nature du diplôme visé et la nature de l'expérience professionnelle requise.

La recevabilité administrative de la demande ne préjuge en rien de la décision finale du jury.

Les candidats présentés en jury VAE en 2017 en Nouvelle-Aquitaine

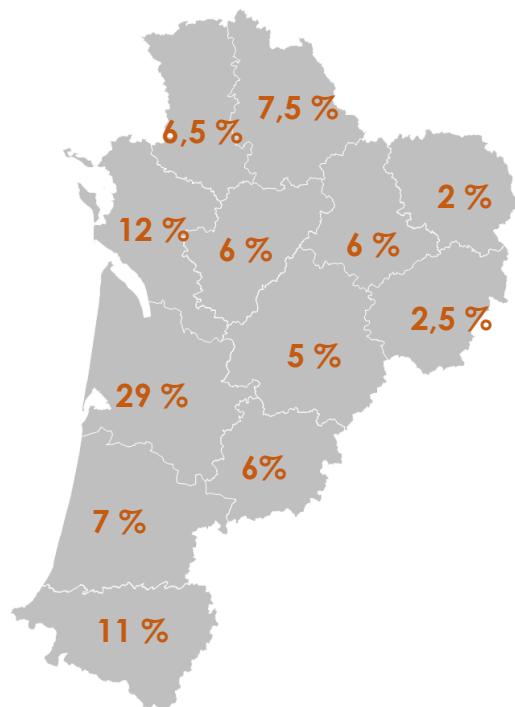


Certificateurs	Nb. de personnes présentées en jury en 2017
Ministère de l'Education Nationale (Académies de Bordeaux, Poitiers et Limoges)	1 110
DIRECCTE Nouvelle-Aquitaine	1 085
DRDJSCS Nouvelle-Aquitaine	
Santé - Social	605
Sport - Animation	185
Université de Poitiers	105
Université de Bordeaux	75
Université de Limoges	60
DRAAF Nouvelle Aquitaine (données publiques)	55
Chambres de Commerce et d'industrie	
Ecoles CCI de Nouvelle-Aquitaine (données partielles)	33
KEDGE Business School	10
Université de Pau et des Pays de l'Adour	15
Université Bordeaux Montaigne	10
Ipéria Nouvelle-Aquitaine	5
Université de La Rochelle	5
Ecoles de l'enseignement supérieur de la Culture	11 *
CESMD, Centre d'Etudes Supérieures Musique et Danse - Pôle Aliénor	75 **

* Les écoles de l'enseignement supérieur Culture situées en région Nouvelle-Aquitaine n'ont pas instruit de VAE au titre de l'année 2017, mais 11 personnes domiciliées en Nouvelle-Aquitaine ont présenté l'épreuve (dans des écoles d'autres régions).

** Données du Pôle qui enregistrent l'ensemble des VAE nationales.

Les données ci-dessus portent sur les candidats néo-aquitains présentés en jury en 2017 chez les certificateurs régionaux ayant remonté des données (cf. précautions méthodologiques à la fin du document). Ces données ne peuvent pas être mises en parallèle avec le nombre de personnes ayant déposées un dossier de recevabilité. Il s'agit d'un nombre de candidats et non de dossiers. Les données sont arrondies.



75 %



Moyenne d'âge

41 ans



54 %

de personnes de
niveaux V et infra



65 %

des candidats sont
salariés

Le profil des candidats ayant déposé un livret 1 et le profil des candidats en jury est proche.
On observe néanmoins des différences selon :

	Candidats déposants un livret 1	Candidats passés en jury
Niveau en entrée	48 % Niveaux V et infra	54 % Niveaux V et infra
Statut	67,5 % salariés	65 % salariés
Moyenne d'âge	40 ans	41 ans
Genre	74 % de femmes	75 % de femmes

A noter

En 2016 , la part des candidats salariés présentés en jury était plus importante (82%).

On observe une forte hausse de passages en jury sur des Titres pro de la Direccte. Le TP Assistant de vie aux familles devient la certification la plus délivrée en Nouvelle-Aquitaine en 2017.

Les évolutions législatives récentes intègrent le dispositif de VAE dans un système plus global de formation tout au long de la vie. La VAE devient une des modalités d'accès à la certification en prenant en compte simultanément les compétences acquises en situation de travail et les périodes de formation.

L'impact de la loi travail de 2016 (décret d'application en juillet 2017), faisant passer le nombre d'années d'expérience nécessaire à la VAE de trois ans à un an, ne peut pas encore être estimé sur les flux de candidats à la demande VAE analysés dans cette étude.



12 mois

Délai moyen entre la recevabilité positive et le passage en jury entre 2014 et 2017*

- **20,5 %** parviennent à se présenter en jury dans les 6 premiers mois.
- **36 %** y parviennent entre 7 et 12 mois et **36 %** entre 12 et 24 mois.
- **7,5 %** mettent plus de 24 mois.

► En observant les délais entre la recevabilité et le passage en jury, on observe que les validations totales sont plus fréquentes entre 6 et 24 mois. **Lorsque le délai est supérieur à 24 mois, les refus sont plus fréquents.**

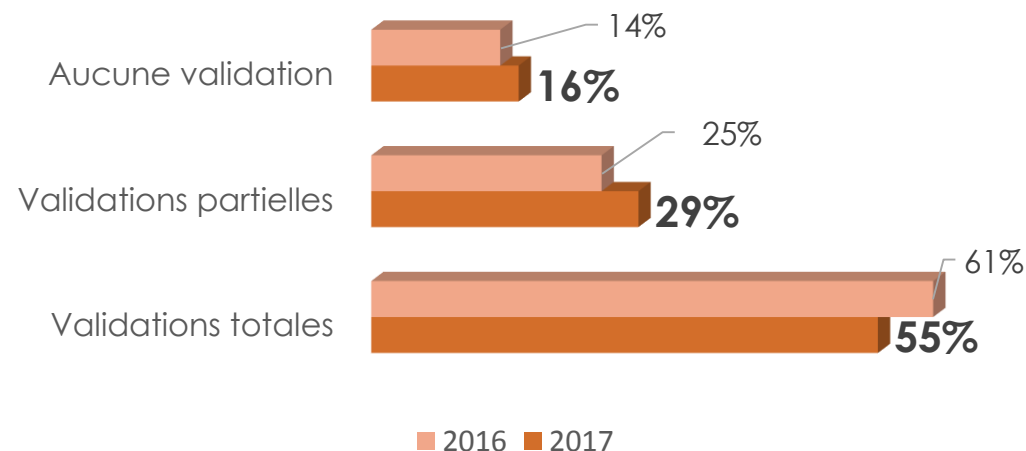
Ce délai ne reflète pas le temps passé par le candidat à la rédaction de son livret 2 (dossier de validation). Un candidat peut avoir des raisons personnelles (changement de situation, comme un emploi retrouvé) pour repousser son passage en jury. Des éléments non disponibles, comme l'organisation des jurys de validation, plus ou moins fréquents selon les valideurs, conditionnent également fortement la durée des parcours.

A noter

L'organisme certificateur doit désormais proposer au candidat au moins une date de session d'évaluation dans les 12 premiers mois à compter de la date d'envoi de la notification de la décision favorable sur la recevabilité. Art. R335-7 du Code de l'éducation, modifié.

* Les délais sont mesurés de la date de l'avis de recevabilité à la date de jury. Calculs réalisés sur les données individuelles disponibles, sur les recevabilités 2014-2017 et avec des dates cohérentes.

Résultats de jurys en 2016 et 2017



- On observe une **baisse du nombre de validations totales**.
En 2016, en Nouvelle-Aquitaine, 61 % des candidats avaient validé totalement leur certification après leur passage en jury et 25 % partiellement.

Au niveau national, en 2016, 60 % des candidats présentés en jury avaient obtenu une validation totale de leur titre ou diplôme, 27 % une validation partielle et 12 % un refus de validation (données DARES).
L'annexe au projet de loi de finances 2019 indique 59% de validations totales par la VAE au niveau national.

A noter

Suite à un **jury complémentaire**, plus de 70% **des candidats valident à nouveau partiellement** leur certification.

Certificateurs	% validations totales	% validations partielles	% refus
Ministère de l'Education Nationale (Académies de Bordeaux, Poitiers et Limoges)	66 %	22 %	12 %
DIRECCTE Nouvelle-Aquitaine	73 %	12 %	15 %
DRDJSCS Nouvelle-Aquitaine			
Santé - Social	34 %	29 %	27 %
Sport - Animation	56 %	29 %	15 %
Université de Poitiers	66 %	31 %	3 %
Université de Bordeaux	56 %	33 %	11 %
Université de Limoges	83 %	10%	7 %
DRAAF Nouvelle Aquitaine (données publiques)	58 %	NC	NC
Chambres de Commerce et d'industrie (données partielles)			
Ecoles CCI de Nouvelle-Aquitaine	45 %	9 %	0 %
KEDGE Business School	25 %	75 %	0%
Université de Pau et des Pays de l'Adour	73 %	27 %	0 %
Université Bordeaux Montaigne	83 %	17 %	0 %
Ipéria Nouvelle-Aquitaine	s.s	s.s	s.s
Université de La Rochelle	s.s	s.s	s.s
Ecoles de l'enseignement supérieur de la Culture	s.s	s.s	s.s
CESMD - Pôle Alienor	54 %	18 %	28 %

Les totaux ne font pas tous 100%, puisque certaines décisions sont en cours.

Nc : non communiqué

s.s : secret statistiques pour volumes trop faibles de candidats.

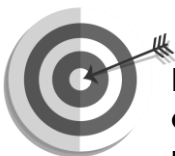
Attention ! Certains taux sont à lire avec précaution, puisque portent sur de faibles volumes (ex. Kedge ou Université de Bordeaux Montaigne, avec moins de 10 personnes présentés en jury en 2017). De plus, certaines données affichées ne sont pas intégrées à la base de données (DRJSCS sport-animation, certaines Universités, etc).

La validation totale



Plus fréquente pour les hommes et les **candidats détenant un niveau III et plus...**

... que pour les candidats de niveaux V et infra (près de 10 points d'écart), qui ont plus fréquemment des validations partielles.



Plus fréquente pour les **certifications visées de niveaux V :**

avec 68 % de validations totales (et 21 % de validations partielles). Les résultats de validation sont aussi bons pour les diplômes de niveaux IV et III (60 % de VT chacun).

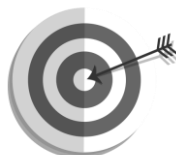
La validation partielle



Beaucoup plus fréquente pour les **femmes** et pour les **personnes de - de 27 ans.**

- Une part importante de femmes visent une certification du domaine sanitaire et social, ou la part des validations partielles est élevée.

- Les candidats de plus de 40 ans ont une probabilité plus élevée, statistiquement, d'obtenir une validation totale que les candidats de moins de 27 ans (les candidats ayant une expérience longue et variée, sont probablement plus en capacité de démontrer leurs compétences professionnelles en jury).



Plus importante sur des **certifications de niveaux I et II**

(respectivement 29 et 48 %).



Zoom sur la validation partielle dans les diplômes de la DRDJSCS santé-social

- Le **diplôme d'Etat Aide-soignant** : 50 % de validations partielles en 2017 et 18 % validations totales.

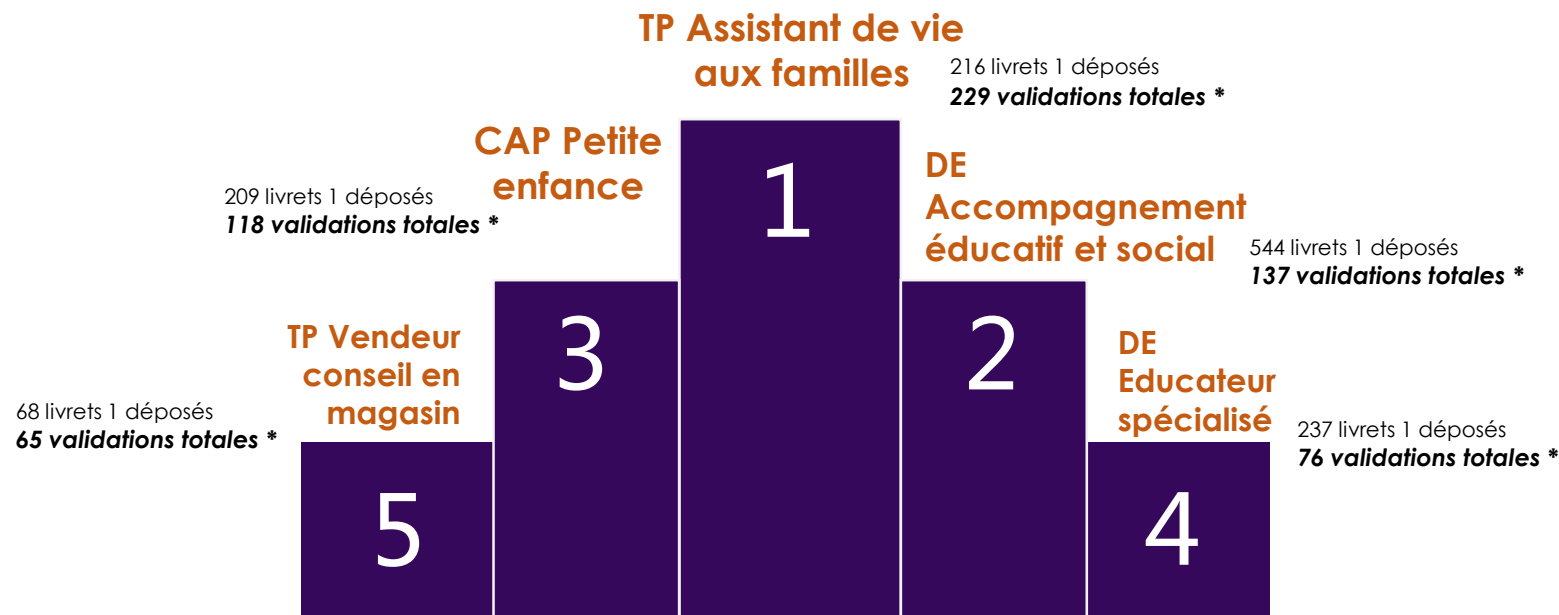
Comme à l'étape de recevabilité, les unités de compétences "Soins" et "État clinique d'une personne" étant des compétences « cœur de métier » attendues par les jurys VAE, cette certification comptabilise une part importante de validation partielle.

- Le **diplôme d'Etat Auxiliaire de puériculture** : 57 % de validations partielles en 2017 et 13 % validations totales.

La pratique des soins au jeune enfant fait souvent obstacle à la validation totale. De plus, une expérience en institution est nécessaire pour obtenir la validation totale. Les candidats n'ayant pas pu développer cette expérience se voient parfois attribuer une validation partielle.

A noter

La certification partielle peut être un choix du candidat, notamment comme une étape dans un parcours de certification plus globale.



Ces 5 certifications représentent près de 35 % des certifications les plus délivrées en 2017 par la VAE en Nouvelle-Aquitaine.

Les certifications les plus demandées ne sont pas nécessairement les plus validées.

* **Attention !** Il ne faut pas comparer les éléments de livret 1 et de jury, une personne présentée en jury en 2017 peut avoir déposé son dossier auparavant. En effet, pour chaque individu, les étapes ne se produisent pas forcément durant l'année courante. Aussi, il n'est pas pertinent de calculer des ratios entre chaque étape.

A noter, les éléments ci-dessus sont faussés par le nombre de candidats passés en jury et dont les résultats ne sont pas encore intégrés dans les bases de données des certificateurs, voire non saisis pour certains Titres du Ministère de l'Emploi ou les diplômes de la DRJSCS sport-animation.

A noter

Les 5 certifications les plus présentées en jury au niveau national en 2015 : DE Aide soignant, DE Auxiliaire de vie sociale (aujourd'hui DE AES), CAP Petite enfance, DE éducateur spécialisé, DE Auxiliaire de puériculture.
Source : DARES, 2017.

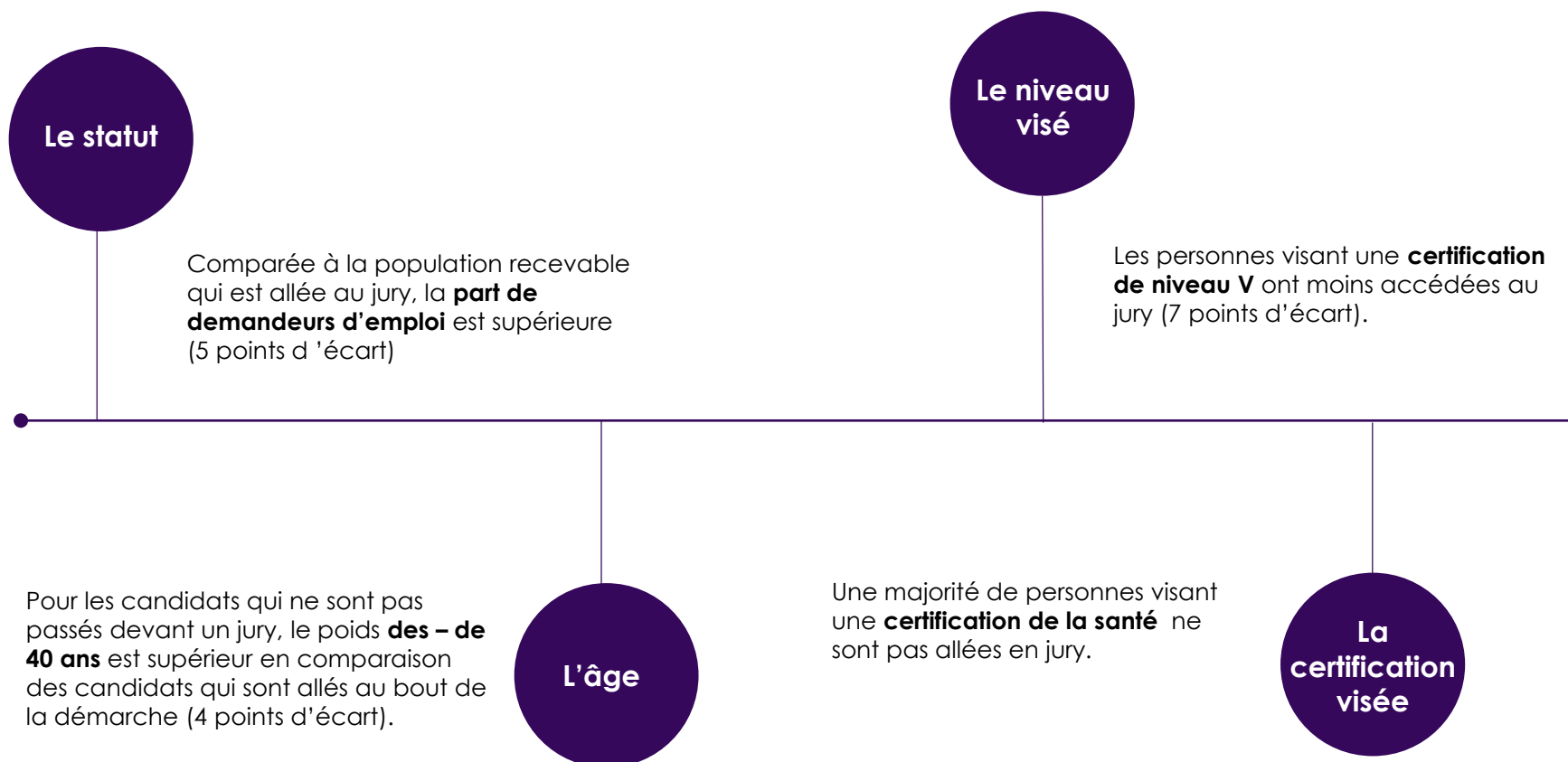
Certificateurs	Certifications les plus validées (totalemnt) en 2017
Ministère de l'Education Nationale (Académies de Bordeaux, Poitiers et Limoges)	CAP Petite enfance (118), DE Educateur spécialisé (76)
DIRECCTE Nouvelle-Aquitaine	Assistant(e) de vie aux familles (229), Vendeur(se) conseil en magasin (65)
DRDJSCS Nouvelle-Aquitaine	
Santé - Social	DE Accompagnement éducatif et social - dont ex DEAVS et DEAMP(137)
Sport - Animation	BPJEPS Loisirs tout public (50)
Université de Poitiers	Licence Pro. Protection Civile et Sécurité des Populations (20), Licence Pro. Banque assurance (13)
Université de Bordeaux	Licences professionnelles Commerce-Vente
Université de Limoges	Licences professionnelles
Chambres de Commerce et d'industrie	
Ecoles CCI de Nouvelle-Aquitaine	Titre Responsable Manager de la Distribution(5)
KEDGE Business School	Titres Manage QSE et Titre Manager transport, logistique, commerce international
Université de Pau et des Pays de l'Adour	Licences Professionnelles
Université Bordeaux Montaigne	Licences Professionnelles
Ipéria Nouvelle-Aquitaine	Certification Assistant de vie dépendance (5)
Université de La Rochelle	Master Droit-économie-gestion
Ecoles de l'enseignement supérieur de la Culture	Diplôme de l'ENSP Arles
CESMD - Pôle Alienor	Diplôme d'Etat de professeur de musique

NB : le diplôme le plus présenté en 2017 pour la DRAAF au niveau national est le BP/Responsable d'exploitation agricole (116)

Observation du profil des candidats recevables depuis plus d'un an (sur les années 2014 - 2017) qui ne sont pas (ou pas encore) passés en jury

* Données partielles, à lire avec précautions, certains candidats ne sont pas encore passés en jury et certains organismes fournissent des données individuelles uniquement pour l'étape de recevabilité (DRDJSCS sport-animation et Direccte par exemple)

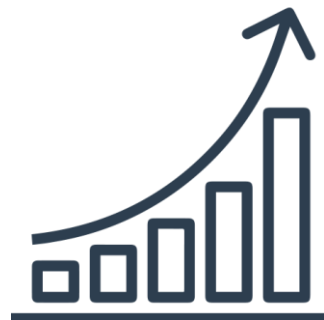
Les profils identifiés semblent avoir un parcours plus long selon :



Analyse des parcours VAE des candidats Néo-Aquitains de l'entretien PRC au jury

Données 2014 - 2017





Au total, **22 850** candidats à la VAE (ayant déposé un Livret 1, recevables ou non) ont été remontés dans la base de données de parcours VAE étudiée, grâce à l'outil Cap Métiers Nouvelle-Aquitaine.

Parmi eux, **4 320** étaient auparavant passés dans un Point Régional Conseil néo-aquitain, soit **19 %** des candidats.



Attention : ces candidats ayant obtenu une décision de recevabilité et qui avaient préalablement bénéficié d'un entretien conseil VAE au sein d'un Point Régional Conseil en Nouvelle-Aquitaine ont été recensés dans les bases de données des certificateurs ayant transmis des données à l'observatoire à ce jour (données néo-aquitaines 2014-2017).

Ainsi, nous ne disposons que partiellement des données PRC 2014-2017 des données de l'ex Poitou-Charentes et Limousin. De plus, l'année 2017 a été une année transitoire avec la mise en place opérationnelle de RésoVAE Nouvelle-Aquitaine. De ce fait, certains dossiers n'ont pas été intégrés dans la base.

Nous travaillons donc sur des données non exhaustives et les taux de rapprochement sont à étudier avec précaution. Cet échantillon permet néanmoins d'observer des tendances sur les parcours et d'émettre des hypothèses sur les facteurs de poursuite, de non, de réussite ou non des démarches.

Les analyses et pourcentages affichés dans le document présent reflètent donc une réalité certaine.

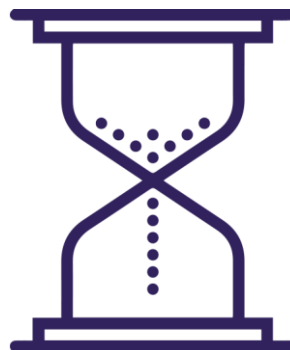
Délai moyen entre l'**entretien conseil** dans un PRC et le **dépôt d'un dossier** de recevabilité :

6,5 mois



2016

8,5 mois



Délai moyen entre l'**entretien conseil** dans un PRC et le **1^{er} passage en jury** :

14 mois



2016

19,5 mois

A noter

Les délais d'accès à la VAE se sont fortement réduits depuis 2016.

A noter : les délais sont mesurés de la date du dernier entretien conseil dans un Point Régional Conseil, à la de décision de recevabilité ou la date de jury.

Calculs réalisés sur les données individuelles disponibles, sur les recevabilités 2014-2017 et avec des dates cohérentes.

Principales différences de profils entre les candidats ayant déposé un Livret 1 et bénéficié d'un entretien conseil PRC et les autres

	Candidats ayant déposé un Livret 1 et bénéficié d'un entretien conseil PRC	Candidats ayant déposé un Livret 1 et n'ayant pas bénéficié d'un entretien conseil PRC
Statut	40 % demandeurs d'emploi	22 % demandeurs d'emploi
Niveau en entrée	59,5 % de niveaux V et infra	53 % de niveaux V et infra
Type de formation visée (NSF)	37 % Santé-social ; 17 % Commerce-Vente	53 % Santé-social ; 10 % Commerce-Vente
Niveau visé	36 % niveau V et 35 % niveau III	42 % niveau V et 29,5 % niveau III
Genre	69,5 % de femmes	75 % de femmes

Principaux enseignements :

Les **demandeurs d'emploi** ayant déposé un livret 1 auraient **davantage recours aux PRC** en amont d'une démarche de VAE.

Pour les **candidats conseillés par un PRC, le poids des niveaux V et infra est supérieur** en comparaison des candidats n'ayant pas bénéficié d'un entretien conseil (6,5 points d'écart).

Une **majorité de femmes est conseillée dans les PRC**, mais elles seraient encore plus majoritaires à déposer un livret de recevabilité et à passer en jury sans avoir bénéficié d'un entretien-conseil par un PRC.

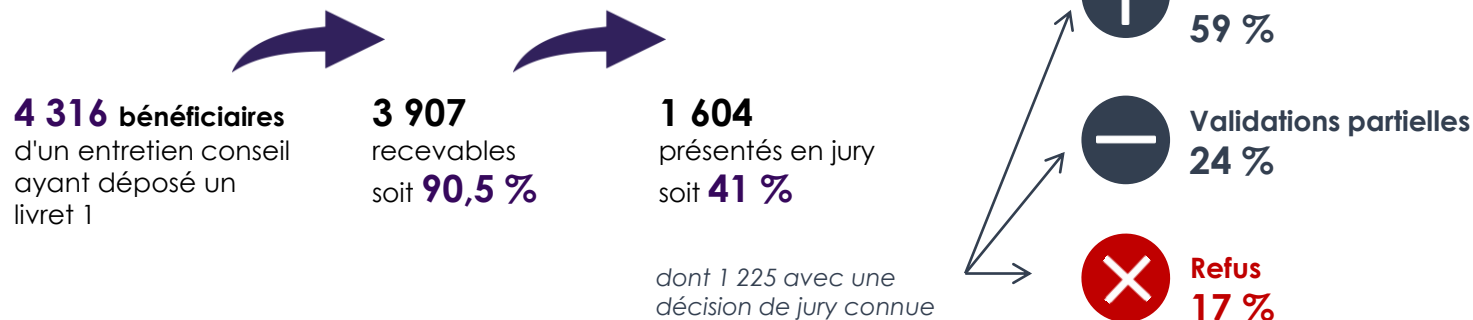
En effet, les **candidats visant une formation du champ sanitaire et social** (majorité de femmes) sont proportionnellement **moins nombreux à passer par un PRC**. On peut supposer que les candidats dont l'expérience recouvre le champ du sanitaire et social ont moins de difficulté à identifier la certification et à engager seuls leur démarche.

Les tranches d'âge sont similaires (34 % + 45 ans, 34 % 30-39 ans) pour les candidats passés ou non en PRC.

A noter

Les candidats ayant bénéficié en amont d'un entretien PRC sont pour 20 % originaires de Charente-Maritime, 19 % de Gironde. Ceux n'ayant pas bénéficié d'un conseil PRC sont pour 29% de Gironde et 10 % de Charente-Maritime et des Pyrénées-Atlantiques.

Parcours des **4 320 bénéficiaires d'un entretien conseil PRC** recensés dans les données disponibles



135 jurys complémentaires recensés après validation partielle

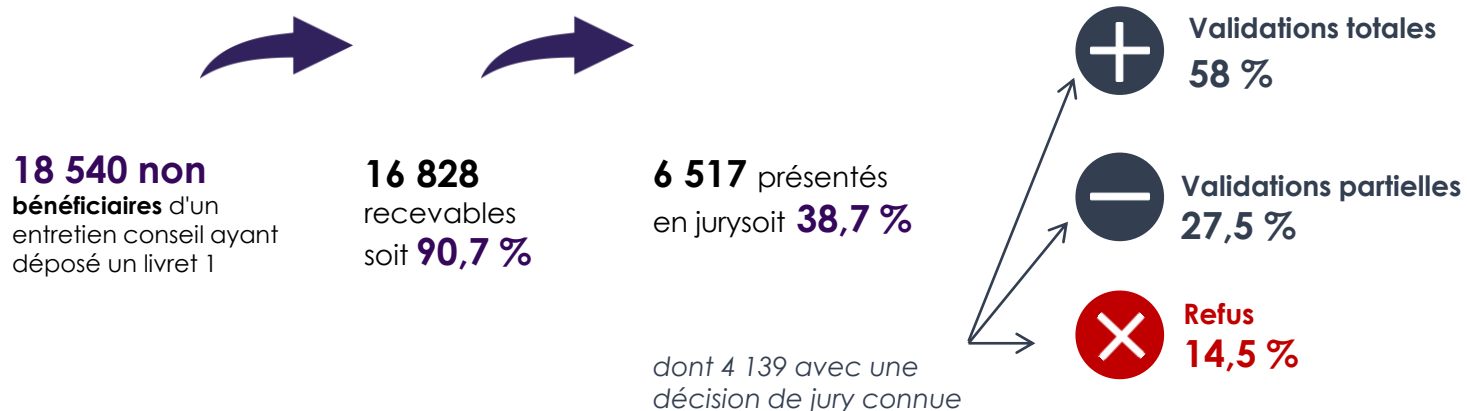
Validations totales **22 %**

Validations partielles **72 %**

Le total ne fait pas 100 % car décisions en cours

Attention : le public accueilli en PRC est plus fréquemment demandeurs d'emploi ou de niveau V et infra. Ceci a un impact sur les résultats en jury. Cf. page 32.

Parcours des 18 540 **non bénéficiaires** d'un entretien conseil recensés dans les données disponibles



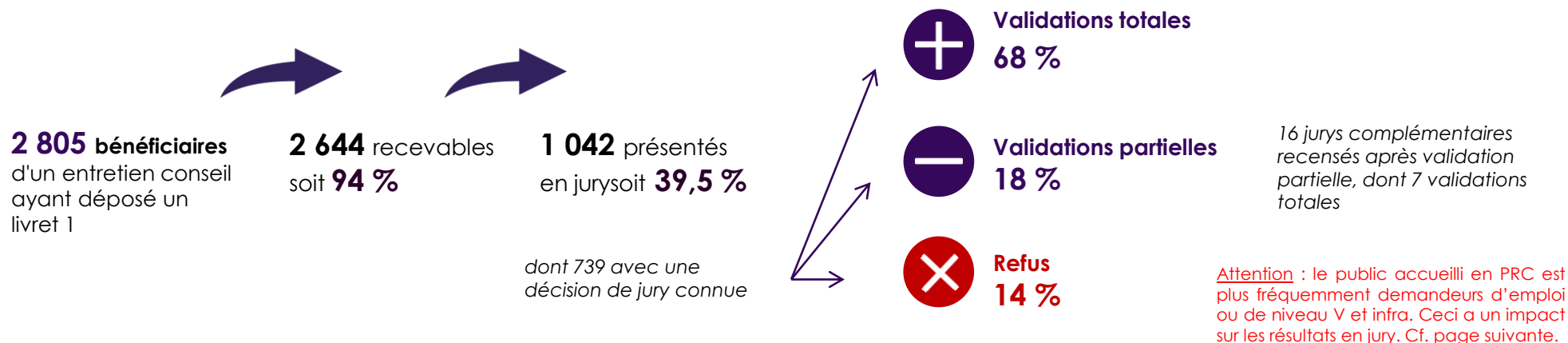
634 jurys complémentaires recensés après validation partielle

Validations totales **23 %**

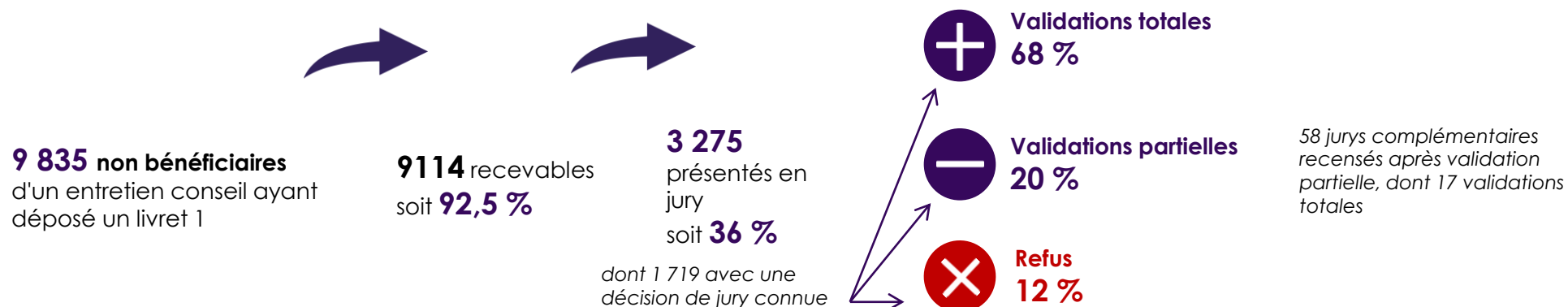
Validations partielles **77 %**



Parcours des **2 805 bénéficiaires d'un entretien conseil PRC** recensés dans les données disponibles, **hors sanitaire et social** *



Parcours des **9 835 non bénéficiaires** d'un entretien conseil recensés dans les données disponibles **hors sanitaire et social** *



A partir des données disponibles, sur cet échantillon de candidats, il semble que les candidats Néo-Aquitains ayant recours à un Point Relais Conseil :

► Se présenteraient plus en jury que les autres : 41 %, contre 38,7 % des non bénéficiaires d'un entretien conseil; respectivement 39,5 % contre 36% en écartant les formations du sanitaire et social.

► Une fois en jury, le taux de validation totale est très légèrement supérieur pour les candidats passés dans un PRC (59 %, contre 58 % pour les autres). Les bénéficiaires d'un entretien conseil PRC obtiendraient également moins de validations partielles, mais un peu plus de refus que les autres.

► Hypothèses explicatives :

Les candidats visant une certification du domaine du commerce sont proportionnellement plus nombreux à être reçus par un PRC (17 %, contre 10 % hors PRC). A l'inverse, ceux visant une certification du domaine sanitaire et social sont proportionnellement moins nombreux (37 %, contre 53 %). Ceci pourrait avoir en partie un impact sur les résultats en jury, puisque les candidats positionnés sur des certifications du domaine santé-social affichent des taux de validation totale largement inférieurs à la moyenne et plus de validations partielles.

Par ailleurs, les candidats reçus en PRC sont plus souvent demandeurs d'emploi. Or nous avons pu observer que les demandeurs d'emploi obtiennent plus fréquemment que les salariés un refus de validation.

Les candidats de niveaux V et infra, également plus reçus en PRC, ont plus fréquemment des refus de validation.

Enfin, ils viseraient plus souvent un niveau de formation élevé (plus souvent un niveau III de formation), alors qu'ils détiennent plus souvent un niveau de formation inférieur que ceux n'ayant pas bénéficié d'entretien conseil.

Les Points régionaux conseil-PRC et certificateurs participant à l'observatoire des parcours VAE se sont engagés dans la constitution d'une base de données régionale consolidée, afin d'être en mesure d'analyser plus finement les données VAE.

Les analyses sur les parcours VAE présentées ici reposent sur les données disponibles et exploitables sur les années 2014-2015-2016-2017, fournies par les PRC et certificateurs de la Nouvelle-Aquitaine.

La correspondance entre les étapes est établie à l'aide de l'identifiant candidat (qui est un code construit à partir du nom, prénom, date de naissance et code postal).

De ce fait, les risques de perte d'information liés à la non correspondance des identifiants candidats sont importants. En effet, les informations candidats sont saisies au sien des PRC, puis chez un certificateur, à des moments différents (changement de situation des candidats, de code postal, saisie différente du nom ...).

Par ailleurs, ces données sont forcément partielles : données non exhaustives* (absence par exemple des éléments de jury de la DIRECCTE et la DRJSCS jeunesse et sport), parcours plus longs (démarrés avant 2014, date de réception des données PRC Nouvelle-Aquitaine), erreurs de saisie, conventions qu'avec certains certificateurs, absence des certaines données des PRC**, etc.

Les chiffres et pourcentages affichés dans le document présent reflètent donc une réalité partielle, mais cet échantillon de parcours de candidats permet néanmoins d'observer des tendances et d'objectiver les parcours des individus engagés dans ces démarches.

*Liste des certificateurs ou organismes certificateurs ayant transmis des données individuelles via RésoValideur en 2018 : Minsitère de l'Education Nationale -DAVA Bordeaux, DAVA Poitiers, DAVA Limoges, DRDJSCS volet sanitaire et social, DRDJSCS volet sport animation, DIRECCTE, Groupe Sup de Co La Rochelle, Ecole supérieure internationale de Savignac, IDAE (institut de design et d'aménagement d'espaces), ICFA tertiaire, Sud Management, CNPC, KEDGE Business School, Université de Pau et des Pays de l'Adour, Université Bordeaux Montaigne, Université de Bordeaux, Ipéria. Certaines données étaient partielles (exemple jurys pour la Direccte, Ipéria et la DRDJSCS Sport-animation)

L'institut de promotion commerciale (IPC), E COD, CCI Bayonne Pays Basque, Campus ESTIA, ACIF/ACIF Entreprises, l'Université de Poitiers, l'Université de La Rochelle, l'Université de Limoges et le CESMD - Pôle Aliénor ont transmis des données globales cette année, mais un partenariat est en cours afin de travailler sur les données de parcours dès 2018. Ces données ne sont pas individuelles et ne sont donc pas intégrées à l'outil RésoValideur qui permet de faire le lien entre les différentes bases de données. Ces éléments sont donc exclus des analyses de parcours. Le CNAM, la DRAAF, la Chambres des Métiers et d'Agriculture, la DIRM, la DREAL et la Défense, n'ont pas pu transmettre de données. Les MFR n'ont pas instruits de VAE en 2017.

** En 2017, un seul outil commun à tous les PRC de la Nouvelle-Aquitaine a été développé.

Concernant les données 2014 à 2016, les chiffres sont issus de trois bases de données : RésoVAE Aquitaine, RésoVAE Poitou-Charentes et RésoVAE Limousin, dans lesquelles les Points Régionaux saisissaient les informations relatives aux bénéficiaires rencontrés. Suite à des problèmes informatiques (perte de données chez l'hébergeur du logiciel) en Limousin, une partie des données des PRC 2014-2016 de ce territoire ne sont pas intégrées à cette étude sur les parcours (environ 650 dossiers entre 2014 et 2016). Par ailleurs, l'année 2017 a été une année transitoire avec la mise en place opérationnelle de RésoVAE Nouvelle-Aquitaine. De ce fait, certains dossiers n'ont pas été intégrés dans la base.



Cap Métiers Nouvelle-Aquitaine
102 avenue de Canéjan – 33600 Pessac
05 57 81 45 65

www.cap-metiers.pro

Rédaction, Statistiques, Analyse : **Direction des ressources et analyses, emploi, formation, métiers et territoires**

Édition, Conception graphique / PAO : **Direction de la communication et des publications**

Crédit photos : **iStock**

Réalisation Cap Métiers Nouvelle-Aquitaine – Avril 2019

Toute utilisation des informations de ce document doit indiquer la mention « Cap Métiers Nouvelle-Aquitaine, Tableau de bord sur la certification et les parcours VAE en Nouvelle-Aquitaine ».



Nos adresses

Siège social

Centre régional Vincent Merle
102 av. de Canéjan 33600 Pessac

Site La Rochelle

15 rue Alsace Lorraine
17044 La Rochelle cedex 1

Site Limoges

13 cours Jourdan
87000 Limoges

Site Poitiers

42 rue du Rondy
86000 Poitiers

Nos sites internet

www.cap-metiers.pro
www.cap-metiers.fr

05 57 81 45 65



@capmetiers